

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 941 décrétant des travaux de remplacement du système de filtration au complexe aquatique et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 570 000 \$ pour en acquitter le coût

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 10 janvier 2022.

Ce règlement entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 16 mars 2022.

Donné à Varennes, ce 29 mars 2022.

Le directeur des Services juridiques et greffier,



Me Marc Giard, OMA